



Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

Compte rendu de la séance plénière du 27 Octobre 2022

Membres Présents :

| | |
|------------------------------|---|
| Madame Karine GAUTHIER | Présidente CDAPH – Conseillère Départementale |
| Madame Evelyne NACHEL | Conseillère Départementale |
| Madame Blandine DRAIN | Conseillère Départementale |
| Madame Audrey DESMARAI | Conseillère Départementale |
| Madame Bernadette BOCQUILLON | Représentante CPAM Artois |
| Monsieur Arnaud FLAMENT | Représentant CAF d'Arras |
| Monsieur Philippe DUTKIEWICZ | Représentant CGT |
| Monsieur Pascal MONBAILLY | Représentant FCPE |
| Madame Martine HERMANT | Représentante UDAPEI |
| Madame Patricia DEDOURGE | Représentante APF France Handicap |
| Monsieur Daniel JACOBUS | Représentant PEP 62 |
| Madame Martine REDINGER | Vice-présidente CDAPH – Représentante APEDYS 62 |
| Madame Odile ANNOTA | Représentante CDCA |

Désignation des médecins habilités à se prononcer sur les aménagements d'examen

L'article D. 351-28 du Code de l'Éducation prévoit que les candidats sollicitant un aménagement des conditions d'examen ou de concours adressent leur demande à l'un des médecins désignés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) territorialement compétente.

Le médecin rend un avis médical qui est adressé à l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser l'examen ou le concours, dans lequel il propose des aménagements.

Il adresse simultanément cet avis à la famille. L'autorité administrative décide ensuite des aménagements accordés et en informe le candidat.

Par un mail reçu par la MDPH le 24 octobre 2022, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Académie de Lille propose la liste des médecins suivants :

-
- Docteur Sabine AUXENFANTS
 - Docteur Joëlle DUBOIS
 - Docteur Corinne JONQUET
 - Docteur Sandrine MARIN-VICENTE
 - Docteur Hélène DELFORGE
 - Docteur Alice DELARUE
 - Docteur Romain REY MBAUT
 - Docteur Maryse CRESSENT
 - Docteur Béatrice BERTELOOT - LAFORGE
 - Docteur Joëlle POUSSOT
- Docteur Magalie COUVREUR
 - Docteur Christine WEENS
 - Docteur Véronique GOURNAY
 - Docteur Sandrine FALEMPIN
 - Docteur Hélène LEDUCQ
 - Docteur Béatrice LOCHE
 - Docteur Daniel LEMAL
 - Docteur Nathalie BLONDEL
 - Docteur Stéphanie SAUGUET

Par un mail reçu par la MDPH le 26 septembre 2022, l'université d'Artois propose la liste des médecins suivants :

- Docteur Antonio GASH ILLESCA
- Docteur Delphine GUERIN

Pour l'habilitation des aménagements d'examen, concernant les années scolaires 2021 – 2022 et 2022 - 2023

Proposition adoptée à l'unanimité

La Présidente



Karine GAUTHIER